



**PV approuvé
le 25/09/2018**

Compte rendu de la réunion de la commission course du 26 juin 2018 à la maison des sports à 20h30

Présents : Laure Guillard (responsable stages et formations-JSC), Gregory Delsarte (JSC), Laurent Blanche (Responsable juges-RMCS), Philippe Delavenne (responsable course-VSF), Sylvain Miserette (VSF), Alexandra Duchemin (Agent de développement), Didier Le Borgne (Sélection Départementale-MRS), Mélanie Levillain (RSCC), Magalie Robineau (ASRS), Xavier Dupont (ABR), Isabelle Dupont (ABR).

Excusés : Karenne Guays (Secrétaire-JSC)

Approbation du dernier PV : approuvé à l'unanimité

Secrétariat championnats régionaux :

- 3 compétitions sont concernées régionaux pistes et routes, une indoor interzone.
- Nous avons des difficultés à fournir une personne de la Sarthe pour le secrétariat. Chaque club devra fournir à tour de rôle, suivant liste à définir (à priori ordre alphabétique). En cas de force majeure, on pourra permuter deux clubs. Cela permettra d'anticiper au maximum et de ne mobiliser chaque club que tous les 2 ou 3 ans.

Sélections départementales :

- Globalement les sélections ont été bien acceptées. Un club a émis des réserves. Afin d'éviter tout problème ultérieur, il est décidé qu'avant le début des courses du championnat départemental, le comité de sélection appellera les représentants des clubs afin de préciser les membres du comité de sélection, les critères de sélection et les éventuels recours sur cas particulier.

Speed Roller :

- Seulement deux manches ont eu lieu, dû à des problèmes de disponibilités de salle. Le speed est reconduit pour cette année. Pas de challenge si moins de trois manches.

Commission Course Pays De La Loire :

- Laurent Blanche représentera la Sarthe lors de la réunion du 6 juillet à Angers.

Commission juges :

- ✓ 2 nouveaux juges régionaux en 2018. 1 arrêt.
- ✓ A ce jour 10 juges pour le département, 2 de plus prévus sur 2019
- ✓ Pour rappel, le quota de juges demandé en fonction du nombre de patineurs :
 - 0 à 5 pas de juge
 - 6 à 15 1 juge
 - 16 à 25 2 juges
 - 26 à 40 3 juges
 - 41 et plus 4 juges

Les frais d'inscription aux championnats départementaux 2019 sont déterminés en fonction du nombre de dossards régionaux détenus par le club et le nombre de ses juges, à la date de clôture des inscriptions. Si nombre de juge OK, 6.50€ par patineur inscrit

- Manque 1 juge, 8€
- Manque 2 juges, 10€
- Manque 3 juges, 12€
- Manque 4 juges, 15€

- ✓ Il est recommandé de ne pas prendre de dossard régional pour les non compétiteurs (non participants aux courses régionales) car cela complexifie la gestion au niveau de la région.

Saison 2018 2019 :

- Rappel, le changement de catégorie et le début de saison se font au premier septembre.

Commission stages et formation :

- plutôt bien passé malgré des annulations dues à un manque de structure ou un manque de patineurs dans certaines catégories.
- Un BEF1 sera organisé par la région. Voir si on peut en faire 1 au niveau Sarthe, suivant nombre de demandeurs.

Kids Roller :

- 5 dates à définir espacées de novembre à mars

ETD :

- En sommeil par manque de volontaires

Formats courses régionales :

- La commission a un avis mitigé sur les courses non compétiteurs et propose de définir un format « **Découverte compétition** », avec deux catégories uniquement, moins de 11 ans et 11 ans et plus, sans distinction fille garçon, classement mixte. Distances à définir.

Divers :

- Mamers s'est positionné pour une indoor régionale le 20 octobre ou 17 novembre. Retenu le 20 octobre.

Prochaine réunion : 25/09/2018 à 20h15